



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LONDINIÈRES

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2019

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes de Londinières.  
Elle est disponible sur le site internet de la Com Com

Le budget 2019 a été voté le 3 Avril 2019 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la communauté de communes 16 rue du Pont de pierre aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 23 mars 2019

Il a été établi avec la volonté :

- de ne pas augmenter la pression fiscale et de maintenir les taux
- de redistribuer une partie de l'augmentation de la ressource éolienne atteignant 189 000 euros
- qui a permis d'accroître notre capacité d'autofinancement passant de 90 000 à 180 000
- se donner des moyens d'évolution

**Pour le budget principal** Concernant les déchets, sans modifier la TEOM nous couvrons l'impact financier de la nouvelle déchetterie mais il faut prévoir l'extension des consignes de tri

Développer le haut débit

Soutenir la vie associative

Proposer un soutien aux projets d'entreprises depuis la signature de conventions avec la chambre des métiers le Département et Initiative Dieppe Bresse  
Le Département

Aides à l'amélioration de l'habitat

Aides aux familles pour le transport scolaire

Assurer la nouvelle compétence GEMAPI

**Pour la zone d'activité** prévoir la signalisation et la promotion ZRR  
permettre l'installation d'entreprises artisanales

**Pour la maison pluridisciplinaire**

Assurer la continuité des soins et trouver un remplaçant au docteur

Jacquot partant en retraite en juin l'offre de soins

Recruter des médecins budget communication

Prévoir l'aménagement d'un SPA pour accueillir un Kiné

Commencer à rembourser l'avance remboursable au budget principal

## I. La section de fonctionnement Budget Principal

### a) Généralités

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Part du transport scolaire restant à la charge des familles

Aux impôts locaux,

TEOM

Impôts locaux

Dotations versées par l'Etat, est devenue inférieure au FNGIR

Diverses subventions.

Création de la taxe GEMAPI

Le report à nouveau passe de 1 443 745 en 2017 à 706 570 en 2018 du fait des investissements

Il est de 880 696 en 2019

Les recettes de fonctionnement 2018 représentent 1 543 183 euros Celles de 2019 sont évaluées à 1 705 521 euros

### b) Les principales dépenses et recettes de la section Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	X 1 177 227	Excédent brut reporté	880 696
Dépenses de personnel	44 500	Recettes des services	17 140
Autres dépenses de gestion courante	390 958	Impôts et taxes	688 618
Dépenses financières	0	Dotations et participations	92 056
Dépenses exceptionnelles	52 000	Autres recettes de gestion courante	9500
Autres dépenses	38 889	Recettes exceptionnelles	0
Dépenses imprévues	100 000	Recettes financières	0
Total dépenses réelles	1 671 303	Autres recettes	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	34 218	Total recettes réelles	1 688 010
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	17 511
Total général	1 705 521	Total général	1 705 521

Commentaires du tableau

. **Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par

, l'entretien et la consommation des bâtiments

Les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées,

Les subventions versées aux associations 45000

Les aides à la création et projets d'entreprises suite à la signature de conventions

Aides à l'amélioration du logement

Participation réduite à 50 euros pour les familles de collégiens et lycéens empruntant les transports scolaires

Les salaires 44 500 euros représentent 7,7% des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 1 705 521

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

### Les recettes de fonctionnement

Il existe trois principaux types de recettes :

- Les impôts locaux (montant total 2016 et 2017 2018 2019  
531 735 545 623 696 139 688 618  
Cette augmentation est liée à la taxe GEMAPI qui devrait procurer 60 000 euros

- Les dotations versées par l'État  
atténuations de produits - FNGIR 56 886 42 996 39 357  
-40 395 - 38 889 - 38 889

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (*mentionner ici les montants perçus au titre des 4 dernières années*)

	2016	2017	2018	2019
<i>transport scolaire</i>	29 390	27 540	26 640	11 000
<i>ordures ménagères TEOM</i>	301 683	300 807	311 477	319 834
<i>soutien ventes</i>	63 408	60 814	58 559	50 000

### c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2019 : Ils sont maintenus

- *Concernant les ménages*
  - Taxe d'habitation 1,37 %
  - Taxe foncière sur le bâti 0,602 %
  - Taxe foncière sur le non bâti 1,24 %
  - TEOM 11%
- *Concernant les entreprises*
  - Cotisation foncière des entreprises (CFE) 0,689 %
  - Éolien IEF 108 376 il n'était que de 55 050 en 2016

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à ... 368 780  
et 319 834 pour les ordures ménagères

### d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 38 357 comme l'an passé. Mais le FNGIR est devenu supérieur à la dotation d'état

Année	dotation de fonctionnement	contribution au FNGIR	solde
2012	85 532	40 305	44 227
2013	85 150	40395	44 755
2014	86 975	40 395	46 580
2015	69 620	40 395	29 225
2016	57 800	40 395	17 405
2017	38 772	38 889	- 117
2018	38 357	38 889	- 532

## II. La section d'investissement du budget principal

### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Virement de la section de fonctionnement	
Remboursement d'emprunts	0	FCTVA	
Travaux de bâtiments (à lister)	50 000 60 000	Réserves	194 500
Travaux de voirie (à lister)		Cessions d'immobilisations	
Autres travaux	166 207	Taxe aménagement	
Autres dépenses		Subventions	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	17 511	Remboursement avance MSP	65 000
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	34 218
Total général	293 718	Total général	293 718

### c) Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants :

Au niveau des dépenses

Il a été retenu de provisionner 80 000 euros dans le cadre de l'extension des consignes de tri



Achat de poubelles et colonnes

#### Au niveau des recettes

Toutes les subventions liées à la déchetterie ont été perçues mais la maison de santé doit rembourser 65 000 euros de l'avance remboursable

#### d) Les subventions d'investissements prévues :

### III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

#### a) Recettes et dépenses de fonctionnement :

Recettes et dépenses d'investissement : 293 718

Réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2018	:	
nouveaux crédits	:	293 718
TOTAL	:	293 718
- Recettes : crédits reportés 2018	:	194 500
nouveaux crédits	:	99 218
TOTAL	:	293 718

#### b) Principaux ratios

les principaux ratios du budget :

Dépenses réelles de fonctionnement	1 671 303	= 399,5uros/hab
dépenses de personnel	44 500	= 8,22
indemnités élus	18 000	= 3,33
produit des impositions directes;	688 618	= 127,5
Dotations d'Etat	38 352	= 7,1
FNGIR	38 889	= 7,2
recettes réelles de fonctionnement	1 688 010	= 312,5

#### c) Etat de la dette

La communauté de Communes n'a **aucune dette externe**

Le budget principal a réalisé une **avance remboursable de 600 000 euros** afin de financer la construction de la maison pluridisciplinaire de santé. Le remboursement se fera progressivement dès que la maison aura trouvé son rythme de croisière **Nous avons prévu de rembourser 65 000 euros en 2019**

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

## BUDGET ANNEXE ADE Zone d'activité

### a) Les principales dépenses et recettes de la section Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	X	Excédent brut reporté	167 125
Dépenses de personnel		Recettes des services	
Autres dépenses de gestion courante		Loyers	45 961
Dépenses financières		Dotations et participations	
Dépenses exceptionnelles		Autres recettes de gestion courante	
Autres dépenses impôts	2 900	Recettes exceptionnelles	
Dépenses imprévues		Recettes financières	
Total dépenses réelles	178 991	Autres recettes	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	41 692	Total recettes réelles	213 086
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	7 691
Total général	220 777	Total général	220 777

Les recettes proviennent du loyer de la VIMO

### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Virement de la section de fonctionnement	
Remboursement d'emprunts		FCTVA	
Travaux de bâtiments (à lister)		Mise en réserves	143 917
Travaux de voirie (à lister)		Cessions d'immobilisations	
Autres travaux			
Autres dépenses	178 012	Subventions	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	7 691	Emprunt	
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	41 786
Total général	185 703	Total général	1 85 703

## BUDGET MAISON de SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

### a) Les principales dépenses et recettes de la section fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	X 41 455	Excédent brut reporté	37 868
Dépenses de personnel	6 140	Recettes des services	
Autres dépenses de gestion courante		Loyers	22 000
Dépenses financières		Dotations et participations	
Dépenses exceptionnelles		Autres gestions courantes	6 000
Impôt foncier	3 000	Charges locatives	
Dépenses imprévues		Recettes exceptionnelles	
Total dépenses réelles	49 195	Recettes financières	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	30 730	Autres recettes	
Virement à la section d'investissement		Total recettes réelles	65 868
Total général	79 925	Produits (écritures d'ordre entre sections)	14 057
		Total général	79 925

Les recettes proviennent

Des loyers versés par les praticiens il reste encore des locaux disponibles malgré l'arrivée d'un podologue et le départ en retraite du Docteur jacquot pose problèmes

Des charges locatives une partie liée aux locaux vides reste à la charge de la collectivité

L'amortissement des subventions

Les charges

Entretien

Impôts fonciers pour la première fois 2900 euros

L'amortissement

### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

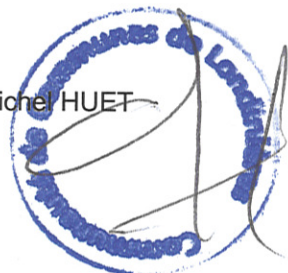
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté		Virement de la section de fonctionnement	
Remboursement avance remboursable	65 000	FCTVA	
Travaux de bâtiments (à lister)	30 860	Mise en réserves	79 187
Travaux de voirie (à lister)		Cessions d'immobilisations	
Autres travaux		Taxe aménagement	
Autres dépenses		Subventions	
Charges (écritures d'ordre entre sections)	14 057	Emprunt	
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	30 730
Total général	109 917	Total général	109 917

Dans le cas d'installation d'un Kiné un SPA pourrait être installé  
Le remboursement de l'avance remboursable est possible pour 65 000 euros

Fait à LONDINIÈRES... le ...18 avril 2019

Le Président

Michel HUET

A circular blue ink stamp is visible, partially obscured by a handwritten signature in black ink. The stamp's text is mostly illegible but appears to contain the name 'LONDINIÈRES' at the top and 'SOCIÉTÉ' at the bottom. The signature is written in a cursive style over the stamp.